

Témoignage de Michèle-France Pesneau

Carrefour Sentinelle du 13 mars 2020

1) Jeunesse (1945-1966)

Je suis née en 1945 dans une famille catholique où on ne s'interroge pas trop sur la foi, ni sur Dieu. On va à la messe le dimanche. Ma mère y va même parfois en semaine. On suit la tradition.

Mon père meurt lorsque j'ai à peine 9 ans, en 1954. Je suis l'aînée, et j'ai assez tôt des responsabilités un peu lourdes pour mon âge. La vie n'est pas facile à la maison. Notre mère nous aime profondément, c'est sûr, mais elle est très maladroite, assez culpabilisante. Son Dieu ressemble au « Dieu pervers » dont parle Maurice Bellet.

A l'adolescence, je vais découvrir, dans la Bible, un autre Dieu que celui de mon éducation traditionnelle, et ce Dieu ne tarde pas à me séduire. A la même époque, je découvre Thérèse d'Avila, personnage fascinant pour l'adolescente que je suis. Et au cours de ma classe de philo je vais rencontrer St Jean de la Croix et son expérience nocturne de Dieu.

Je suis de plus en plus attirée par ce Dieu invisible et inconnaissable, qu'on rencontre « de nuit ». L'idée du Carmel commence à se formuler en moi, d'abord vaguement, puis de façon de plus en plus précise. Après avoir obtenu un bac philo, je m'inscris en fac de lettres pour faire une licence de philo. Je veux toujours entrer au Carmel. Ce que je fais, dès ma licence obtenue.

2) Vie religieuse au Carmel de Boulogne-Billancourt (1966-1974)

J'entre au Carmel de Boulogne Billancourt le 4 décembre 1966. C'est une communauté vivante : à mon arrivée, nous sommes deux postulantes, deux novices, et une professe temporaire.

Le noviciat : temps de découvertes. Temps de solitude aussi. Je patauge comme je peux dans cette vie, sans beaucoup d'explications.

Notre maîtresse des novices, âgée à cette époque de 61 ans, est assez traditionnelle dans sa manière de voir la vie carmélitaine. Avec elle, il est un peu question d'obéissance, beaucoup de pauvreté (pour elle, la pauvreté, c'est « réduire ses besoins »), et jamais de chasteté. Pour elle, la chasteté va de soi et ne présente aucun problème pour des femmes, nous dit-elle. A ses yeux, je pense que les religieuses sont des êtres asexués et non des femmes véritables.

Le 11 juin 1967, je reçois l'habit du Carmel. J'en suis heureuse. Ça ne me pose pas de question : je veux continuer cette aventure.

Notre maîtresse des novices nous répète souvent que pratiquer la pauvreté, c'est réduire ses besoins. Je n'ai pas beaucoup de besoins, mais tout de même quelques besoins alimentaires. Je travaille donc à les réduire. Je mange le moins possible, sans que quiconque s'en inquiète, ni ne semble s'apercevoir de mon amaigrissement. Peu de temps après ma prise d'habit, je cesse d'avoir mes règles. « C'est normal avec le changement de vie et d'habitudes », disent ma maîtresse des novices et la prieure.

La pauvreté implique aussi de travailler. Je n'ai rien contre. Mais la maîtresse des novices s'est mis en tête, je pense, de m'éprouver par le travail – en tout cas c'est ce qu'elle fait. Je suis de toutes les grosses corvées, et elle me fait même travailler parfois une partie de la nuit... et je commence à être vraiment, vraiment fatiguée.

Aujourd'hui, je pense qu'elle croyait avoir reconnu en moi le potentiel de la carmélite parfaite – parfaite selon elle – et qu'elle avait décidé de me pousser aussi loin que possible dans cette voie. Il ne lui serait jamais venu à l'idée de se demander si c'était bien là mon propre chemin vers Dieu.

Ainsi elle décourage chez moi, chez les autres aussi d'ailleurs, tout désir de lecture. La Bible, à la rigueur. Et Ste Thérèse, bien sûr. Les autres livres, qu'ils soient de spiritualité ou de théologie, « ne servent à rien », pense-t-elle et nous dit-elle.

❖ La descente aux enfers

Petit à petit je descends, je descends vers un lieu obscur où règne un brouillard dense. Un lieu d'absence de tout. Un lieu sans amour, sans refuge. Un lieu infiniment douloureux.

A la fin de mon année de noviciat, je suis admise sans problème à prononcer des vœux pour 3 ans. Quoique déjà bien au fond du trou, je suis convaincue, avec l'aide de ma Maîtresse des novices, que tout cela est une grâce de Dieu, et je suis partante.

Durant cette période, je me forge une image d'un Dieu cruel. Il a sacrifié son propre fils, alors il nous faut suivre le Christ « jusqu'à la mort, et la mort de la croix ». Bien sûr, ce n'est pas faux. Mais je pense aujourd'hui que l'application pratique du mystère de la croix requiert, de la part des guides spirituels, une grande prudence et intelligence spirituelle, dont Marie de la Croix est totalement dépourvue. Un jour, pendant une « récréation » au noviciat, nous parlons entre nous de la demande du Notre Père : « Que ta volonté soit faite ». Au moins une de mes sœurs novices et moi-même nous confions que nous ne prononçons cette phrase qu'avec crainte et tremblement, tant nous sommes alors persuadées que la volonté du Père à notre égard ne peut être que rigueur.

Néanmoins, persuadée que je suis « à ma place », à la place où Dieu me veut, je fais vœu d'obéissance, pauvreté et chasteté, pour trois ans, entre les mains de Sœur Marie du Carmel, la prieure.

Nous sommes le 29 juin 1968. Trois années passent, Globalement, je suis à peu près toujours dans le même état, sauf de rares périodes où le brouillard s'éclaircit un peu.

J'arrive à l'expiration de mes vœux temporaires fin juin 1971.

Chercher la présence de Dieu dans l'oraison reste mon plus grand, et même unique, désir. Mais je me sens mal dans ma communauté et mal tout court. Je passe par de grandes plages de dépression, que je ne sais pas nommer. Je ne comprends pas ce qui m'arrive. Je ne comprends plus rien.

Ma prieure et ma maîtresse des novices semblent convaincues cependant que ma place est bien au Carmel. Elles me répètent à maintes reprises : « Prononcez vos vœux ; vous verrez, vous irez mieux après. »

Donc je fais confiance, à elles, et surtout, je le crois, à Dieu, et je prononce mes vœux solennels et définitifs - « jusqu'à la mort » - le 3 juillet 1971.

Malheureusement, après mon engagement définitif, et contrairement aux prévisions de mes supérieures, je ne vais pas mieux du tout. Je suis dans le noir absolu et j'y cherche à tâtons mon chemin de chaque jour. Tout me pèse. Je me débats comme je peux. Je suis devenue très vulnérable. J'ai des idées suicidaires : m'enfermer un soir dans la salle de bain communautaire, et m'ouvrir les veines dans la baignoire, munie d'une lame de rasoir que je sais pouvoir trouver facilement à l'infirmerie en l'absence de l'infirmière.

❖ Le Père Marie-Dominique Philippe

Fin août ou début septembre 1971, Marie de la Croix, mon ancienne maîtresse des novices, redevenue prieure, semble prendre conscience de ma détresse. Elle me déclare un jour, lors d'un entretien : « Ma sœur, je pense que vous auriez besoin d'une aide spirituelle extérieure à la communauté. » Je lui dis que je suis d'accord, mais que je ne vois pas qui pourrait me l'apporter, cette aide.

C'est elle qui prononce le nom du Père **Marie-Dominique Philippe**. Je le connais, comme toutes les sœurs : il vient plusieurs fois par an nous donner des conférences sur l'évangile de St Jean. J'aime bien ses conférences. Il accompagne aussi spirituellement quelques sœurs, qu'il rencontre individuellement au parloir après les conférences.

Donc, Marie de la Croix propose d'écrire au Père Marie-Dominique pour lui demander de m'aider spirituellement. Au point où j'en suis, toute aide sera la bienvenue... Je donne mon accord. Elle lui écrit donc. Elle ne me dit rien du contenu de sa lettre, mais elle doit être très persuasive puisqu'il débarque, une huitaine de jours plus tard, pour me rencontrer.

Ce premier entretien se passe normalement. Il fait preuve d'écoute et de compréhension. Cela me fait du bien.

Il revient comme d'habitude, faire des conférences sur St Jean – 4 fois je pense durant l'année 1971-72. Chaque fois, comme d'autres sœurs, j'ai un temps de rencontre avec lui ensuite, au parloir, avec grille entre nous. Rencontres toujours normales jusqu'en juillet 1972. J'apprécie son écoute bienveillante. Cela me fait du bien.

❖ Un dimanche de juillet 1972

Quand vient mon tour d'entretien individuel, il me demande d'emblée si je veux bien qu'il prenne ma main. La grille du parloir a été récemment allégée, ce qui rend un contact possible. Que veut-il faire de ma main ? Je n'en ai aucune idée, mais je n'attache pas de signification érotique à ce geste. Je lui donne ma main droite, et il embrasse chacun de mes doigts, ce que je trouve à la fois touchant et un peu ridicule. Il veut, me dit-il « me faire sentir l'amour de Jésus pour moi ». Cela me fait plaisir de recevoir ainsi l'assurance que Jésus m'aime, un peu comme un fiancé. C'est un peu dans cet esprit que je suis entrée au Carmel.

Le Père Marie-Dominique m'a dit, une fois précédente que je ne devais « surtout pas essayer d'analyser » ce qui se passe dans ma vie spirituelle. Et puis J'ai 26 ans ; il en a 59. Il a derrière lui 40 ans de vie religieuse dominicaine et d'études philosophiques et théologiques. Il enseigne la philosophie à l'université de Fribourg (en Suisse). C'est un homme d'expérience – et un saint homme, tout mon entourage carmélitain le dit.

❖ Août 1972

Il revient, et cette fois il couvre mon visage de baisers et de caresses, toujours « pour me faire sentir l'amour de Jésus pour moi ». « Je t'aime dans le cœur de Jésus. Tu n'as pas à t'inquiéter : je prends tout mais je ne garde rien : tout est pour Lui. »

Il me donne déjà alors une consigne de secret : « Si tu as des doutes, tu m'en parles à moi en premier lieu... et en unique lieu. » Pour le moment, je suis d'une grande naïveté, et des doutes, je n'en ai pas.

Peu à peu, au fil des rencontres toujours espacées de plusieurs mois, cela va plus loin : exploration plus approfondie de nos corps, mains sous nos vêtements : c'est lui qui prend ma main pour la poser sous son propre habit ... C'est toujours « Jésus » qui agit à travers lui : il lui prête ses mains – et aussi d'autres parties plus intimes de son corps. Ses mains de prêtre qui célèbre l'eucharistie se posent sur mon corps de plus en plus intimement « pour l'offrir à Jésus ».

Je n'ai pas le droit d'en parler. Je n'ai pas les mots pour en parler : au Carmel, la sexualité est un tabou. On n'en parle jamais. Et puis le Père Marie-Do est « un saint homme », unanimement vénéré. Il a prononcé les mêmes vœux que moi, de chasteté entre autres. Il connaît la théologie, beaucoup mieux que moi. Comment ne pas lui faire confiance ?

Tout de même je continue à souffrir de dépression, de solitude, et, à mon insu bien sûr, cette relation toxique m'empoisonne intérieurement.

3) Exclaustration et esclavagisme sexuel à Azé (1974-1977)

❖ Le 19 août 1974

Je quitte le Carmel. C'est la meilleure décision que j'aie prise de toute ma vie. C'est une fuite, décidée un matin vers 9 heures, exécutée à midi, sans concertation préalable avec Marie-Dominique, qui est alors en Afrique.

J'échappe enfin à l'emprise mortifère de mes supérieures du Carmel.

Mais du coup, je vais tomber totalement à la merci du Père Marie-Dominique, qui est resté, dans mon esprit, le représentant de Dieu pour moi. Cela fait partie de l'emprise, de la fascination qu'il exerce sur moi – et sur beaucoup d'autres puisqu'il ne va pas tarder à fonder la Congrégation St Jean.

Les week-ends où il est à Paris, il vient me voir, tard le soir, dans la chambre de bonne que j'occupe au 7^e étage d'un immeuble parisien, proche de l'endroit où il loge alors.

Je suis totalement sous son emprise, et il peut obtenir de moi ce qu'il veut. Il a tout de même une limite : Il m'a dit qu'il avait « un très grand respect pour ma virginité » et il substitue à la pénétration pénis-vagin la pénétration pénis-bouche. C'est aussi un moyen de contraception, car il ne veut évidemment pas que je tombe enceinte. C'est lui qui me fait découvrir cette pratique dont j'ignorais tout, et qui le satisfait. A moi, évidemment, cela ne procure aucun plaisir. Je dois même surmonter au début un peu de dégoût, puis je m'habitue.

Donc je crois Marie-Dominique. Je suis persuadée que si je cessais de lui faire confiance, j'en mourrais. Je n'aurais plus personne...

Et puis, fin juin 1975, il me suggère d'aller m'installer comme ermite dans le grenier du petit prieuré bénédictin d'Azé récemment fondé par une de ses sœurs (Mère Winfrida) – il en a 6, dont 4 moniales. Je m'installe donc dans le grenier du prieuré d'Azé à la mi-octobre 1975.

Le Père Marie-Do m'a annoncé que le Père Thomas allait venir à Azé, et il souhaite que je le rencontre pour lui parler de la relation qui existe entre lui-même et moi. Jusqu'alors, la consigne était de ne pas parler. Il veut maintenant que je parle au Père Thomas dont il me dit seulement que « c'est un homme qui a beaucoup souffert, et il peut comprendre qu'il existe des choses comme celle-là. » Je me demande seulement vaguement pourquoi, si le Père Marie-Do veut parler au Père Thomas, il a besoin de mon intermédiaire. Mais on ne pose pas de questions au P. Marie-Dominique, ou si on lui en pose, il n'y répond pas.

Le Père Thomas arrive à Azé un soir de novembre 1975. C'est alors un vieux monsieur. Il est né en 1905, il a donc 40 ans de plus que moi : en 1975 il a 70 ans.

Le lendemain après la messe, il m'attend. Il m'invite à m'asseoir à côté de lui. Je demande à me confesser. Je lui dis que je m'inquiète de l'attachement que je porte au Père Marie-Dominique : « j'ai peur de l'aimer trop, de l'aimer mal, de lui faire du mal. » Il me répond que le Père Marie-Dominique lui a parlé aussi. Et que la sexualité est un très grand mystère, dont Dieu peut se servir pour donner ses grâces. Il brode autour, mais c'est l'essentiel de ce que je retiens. Donc il me rassure sur ma relation avec le Père Marie-Dominique, ce qui m'apporte une certaine paix.

En août 1976, le Père Thomas revient à Azé. Il me donne rendez-vous dans sa chambre le soir, alors que les sœurs sont à la chapelle pour l'office du soir. Le Père Thomas a toujours su bien programmer ses rendez-vous « mystiques ».

Il m'invite encore à m'asseoir près de lui sur le bord de son lit et il m'explique gravement que les parties de nos corps que nous cachons le plus soigneusement, ce qui, dit-il, est très bien, seront au ciel les plus glorifiées. Apparemment, pour lui, nous sommes déjà au ciel puisqu'il se met en devoir de se déshabiller et m'invite à faire de même. Bien que ce gros vieux monsieur pas trop propre n'ait vraiment rien d'un Don Juan, je suis subjuguée, fascinée, et je m'exécute. Je suis dans un état second. Je n'existe plus.

Il me fait étendre sur son lit et se couche sur moi. Je m'enfonce sous son poids dans le matelas trop mou et j'ai du mal à respirer, ce qui me met physiquement dans un grand état d'angoisse. Puis il se met à ramper en arrière. Il est toujours sur moi, mais ma tête est dégagée et je peux respirer – soulagement. Sa tête se retrouve entre mes jambes et il se met alors à me lécher, très intimement. Cela dure, un peu, je ne sais pas bien, car je perds le sens du temps. Après quoi il se relève. Moi aussi. Nous nous rhabillons. Il met des mots sur ce qu'il vient de me faire vivre : ce sont, me dit-il, les mêmes grâces que vivaient Marie et Jésus durant leur vie terrestre, de très grandes grâces... Il me demande aussi de ne pas parler au Père Marie-Do de ce qui vient de se passer, car « le Père Marie-Dominique risquerait de penser que le père Thomas va un peu trop loin... » Me voilà donc enfermée dans un double silence. Le Père Thomas repart dans la journée du lendemain.

❖ Fin de l'année 1976

A cette époque mes 3 années d'exclaustration vont bientôt se terminer, et je m'interroge sur mon devenir.

En janvier 1977, je reçois une lettre de Marie-Do, que j'avais bien sûr mis au courant de mes interrogations. Il me suggère de regarder du côté de l'Arche de Trosly, où se trouve le Père Thomas : « Peut-être que là il y aurait un lieu pour toi, proche de la communauté sans être dedans. »

Je passe sur les détails. Le Père Thomas est prêt à m'accueillir dans l'orbite du foyer de la Ferme, qu'il a fondé « au cœur de l'Arche » pour être un lieu de prière et d'accueil... et où il peut dispenser à son aise ses fameuses « grâces mystiques ».

4) Travail à l'Arche de Trosly-Breuil (1977-2007)

J'arrive à Trosly, dans une maison que le père Thomas a trouvée pour moi, **fin février 1977**.

Une routine s'instaure dans nos relations : tous les 15 jours environ, je dois l'attendre le soir dans la chapelle où il vient me chercher quand il a terminé avec tous ses visiteurs, c'est-à-dire vraiment tard, autour de minuit. Il sort de son logement, situé en face de la chapelle, de l'autre côté du cloître, par la porte de derrière, et c'est par là aussi qu'il me fait entrer. Cette porte donne accès directement au coin « chambre » qui n'est séparé du bureau où le Père reçoit que par une armoire. D'ailleurs, dans son bureau, le Père Thomas accueille ses visiteurs sur un canapé à deux places, sur lequel il invite son interlocuteur ou -trice - à prendre place à ses côtés, ce qui facilite les gestes de « tendresse paternelle », ou plus s'il sent qu'il peut aller plus loin sans prendre trop de risques.

M'ayant fait entrer, il me dirige vers son lit pour des ébats semblables à ceux qu'il m'a fait connaître à Azé... Il m'apprend ce qu'il attend de moi : caresser son sexe jusqu'à ce qu'il arrive à l'orgasme – il prend souvent mes mains dans les siennes pour mieux m'indiquer la marche à suivre. Ou bien le prendre dans ma bouche, jusqu'à obtention du même résultat. De toute manière, cela se termine toujours dans ma bouche. Il aime aussi que je m'allonge sur lui, tête bêche. Il me dira d'ailleurs, après la première de ces expériences : « Jésus est si content de ta simplicité et de ton humilité... »

Le Père Thomas s'arroge la place de Dieu, de ce Jésus qu'il prétend servir. Et il insiste bien sur le fait que c'est en tant qu'il est « Son prêtre » qu'il fait ce qu'il fait, avec ses mains consacrées... Ces commentaires sont manifestement destinés à me rassurer, à renforcer ma confiance en lui et son emprise sur moi, et cela fonctionne. J'ai perdu tout sens critique. D'ailleurs, il m'a dit à Azé qu'il prenait sur lui toute la responsabilité au cas où il y aurait dans ces « grâces mystiques » quelque chose de répréhensible...

Je suis privée de ma liberté. Les « Pères » ont autorité. Je ne sais plus très bien qui je suis. C'est douloureux. Il y a beaucoup d'angoisse. Où est Dieu là-dedans ? est-il encore présent ? Je ne sais pas. Je n'ai personne à qui parler – je veux dire vraiment parler.

❖ Comment je me suis réveillée de l'emprise

Mon chemin vers la liberté a commencé à s'ouvrir quand j'ai quitté le Carmel. Un peu plus quand j'ai quitté Azé pour Trosly. Encore un peu plus à Pâques 1979, quand j'ai été embauchée pour travailler dans les ateliers de l'Arche. Un tournant décisif : mon amitié avec Anne... celle qui s'appelle Joëlle Martin dans mon témoignage mis en ligne en 2013, sur le site de l'AVREF, lui-même produit et financé à l'initiative de Mme Laurence Poujade, ex-présidente de l'Association Vie Religieuse Et Familles (2012-2013). Ces deux prénoms sont d'ailleurs des pseudonymes.

❖ Anne

Le matin de Pâques 1989, Anne, une assistante retraitée qui a environ 20 ans de plus que moi, vient sonner à ma porte. J'ai connu Anne à la Ferme lorsque je suis arrivée à Trosly. Elle m'impressionnait beaucoup : elle était à l'époque responsable des assistants après avoir été responsable du CAT. C'était quelqu'un d'important. Néanmoins j'appréciais déjà son humour et sa liberté d'esprit, qui tranchait sur le style des dévots et dévotes de la Ferme. Je sais seulement qu'elle a « craqué » nerveusement il y a quelques années, qu'elle a cherché dans l'alcool un remède à sa souffrance psychologique, et que depuis elle est retraitée et marginalisée dans cette communauté.

Ce jour-là, elle me dit qu'elle se sent seule, trop seule, qu'elle n'en peut plus de solitude. Elle me demande si je veux bien l'aider en partageant chaque jour avec elle un repas, qui aurait lieu alternativement chez l'une et chez l'autre. Les premiers mois, les premières années même sont très difficiles : Anne se remet à boire et se dégoûte de boire.

Cependant, au fil du temps, voyant que je suis toujours là, Anne, qui se complaisait au fond de sa dépression parce qu'elle ne savait pas comment vivre autrement – commence à souhaiter en sortir pour, me dit-elle, pouvoir vivre longtemps auprès de moi. Grâce à l'aide d'un psychiatre, peu à peu, elle va mieux. Notre vie s'organise. Je continue à dormir chez moi, mais en dehors de cela, je passe avec elle presque tous les moments où je ne suis pas au travail.

Lorsqu'Anne me raconte sa vie, par morceaux, je sens bien qu'il y a « quelque chose » de pesant, qui tourne autour du Père Thomas, quelque chose dont elle n'arrive pas à parler. De mon côté, il y a ce que je vis avec les deux Pères Philippe. Je ne tarde pas à soupçonner que ce « quelque chose » est probablement de l'ordre des « grâces mystiques ». Un jour où Anne tourne ainsi autour du pot, je me jette à l'eau et lui demande : « Tu as couché avec le Père Thomas ? » Elle me répond : « Oui ! on peut dire ça comme ça. » Elle me raconte alors que tout a commencé chez la vieille Madame Philippe, l'été 1963. Ayant demandé à rencontrer le Père Thomas, autorisé depuis peu à aller visiter sa vieille mère, Anne est introduite par lui dans sa chambre, où il l'entraîne illico dans son lit. Il prendra ensuite l'habitude de venir la voir

régulièrement chez elle à Paris, et l'entraîne dans ses fameuses « grâces mystiques ». A l'époque où elle me parle, elle a demandé au Père Thomas de cesser les rencontres « mystiques ». Elle continue toutefois à être dépendante de son aide affective et de ses conseils « spirituels ».

Après m'avoir raconté cela, Anne est visiblement soulagée. Elle précise que rien de tel ne s'est passé pour elle avec le Père Marie-Dominique qui l'a baptisée, adulte. Moi, je ne suis pas prête à « parler » alors, et je ne lui dis rien. Je me contente de l'écouter sans faire de commentaires. Cependant, cette révélation marque le début, pour moi, d'un processus de libération par rapport au Père Thomas. Je ne vais pratiquement plus le voir – d'ailleurs je passe presque tout mon temps libre avec Anne.

❖ 1991 : fin des contacts avec le père Thomas Philippe

Peu après, en 1991, le Père Thomas qui a maintenant 86 ans, commence à perdre ses moyens intellectuels, et le Père Marie-Dominique va le retenir à St Jodard. Cet éloignement du Père Thomas nous libère toutes les deux davantage, Anne et moi, et plus encore sa mort en 1993. Nous n'assisterons ni l'une ni l'autre à ses obsèques grandioses à Hosanna, la salle communautaire de l'Arche. Mais Anne va mourir assez brutalement, d'une infection d'abord pulmonaire, puis qui dégénère en septicémie. Quand elle est hospitalisée en soins intensifs, il est trop tard. Elle s'éteint le surlendemain, dans la nuit du 29 février au 1^{er} mars 1996.

❖ 1997 : fin des contacts avec le père Marie-Dominique Philippe

En janvier 1997, à la demande des responsables de l'Arche, je commence à travailler comme secrétaire de la directrice d'alors. A cette époque, j'écris au P. Marie-Dominique que je ne viendrai plus le voir. Notre relation m'apparaît de plus en plus comme une coquille vide. Cela n'a plus aucun sens, cela n'en a peut-être jamais eu. Plusieurs années passent, pendant lesquelles je me libère peu à peu intérieurement. Mais je n'ai encore parlé à personne.

5) Relecture de vie avec Jean de la Selle (2007-2014)

En juillet 2007, Jean de La Selle, ancien responsable de la gestion de l'Arche de Trosly, désormais retraité, passe dans mon bureau de secrétaire. Il me dit qu'il a été chargé par le coordinateur international de travailler sur l'histoire de l'Arche. Il me dit aussi que, pour lui, il n'y a pas d'histoire sans préhistoire, et qu'en cherchant une documentation sur cette préhistoire, il se heurte au mystère qui entoure la période d'éloignement d'une dizaine d'années du Père Thomas Philippe. Jean de La Selle me demande si, parmi les dossiers entreposés dans ce bureau, il pourrait trouver des indications. Je réponds à Jean que je connais

au moins une partie de la réponse et que j'ai besoin d'un peu de temps pour formuler ce que je sais. Les vacances du mois d'août sont proches, et je dis à Jean que je lui écrirai à ce moment. Le Père Thomas est mort en 1993, le père Marie-Dominique en 2006. Je me sens, enfin, libre de parler à Jean de La Selle, car j'ai confiance en sa discrétion et en l'authenticité de sa quête de vérité. Mais ce n'est pas facile pour autant de « parler » pour la première fois. Je le mets sur la piste des abus du père Thomas, à l'aide des mots suivants : *« D'après le Père Thomas lui-même, les "choses" ont commencé lorsqu'il était à Rome. Il a alors vécu des expériences mystico sexuelles, d'abord seul (ou plutôt, d'après lui, avec Marie mère de Jésus), puis en y associant un certain nombre de femmes auprès de qui il jouait un rôle de guide spirituel. Il appelait pudiquement cela "prier ensemble", et il avait la conviction de reproduire ainsi les relations de Jésus et de Marie pendant leur vie terrestre. Il s'agissait d'attouchements à caractère sexuel très prononcé, auxquels il apportait une justification théologique. Le Père Thomas était [ou voulait faire croire qu'il était] tout à fait convaincu de sa propre infaillibilité dans ce domaine. D'après lui, c'est cela qui lui avait valu "ses épreuves". Cela ne l'a pas empêché de continuer ce type d'exercices "spirituels" pendant de très nombreuses années et avec de très nombreuses personnes. Il s'agissait toujours de femmes vulnérables, souvent blessées par la vie, qui trouvaient auprès de lui écoute et empathie. Le revers de la médaille était qu'il les emprisonnait dans des relations où personne n'était vraiment une personne, où personne ne pouvait trouver sa liberté - tout le contraire de ce que devrait être un accompagnement spirituel. Tout cela était évidemment en contradiction avec les règles ecclésiales - et même la morale tout court, dans la mesure où cela impliquait un non-respect de l'autre en tant qu'autre, ce qui, à mes yeux, est certainement le plus grave. Dans l'état actuel des choses à l'Arche - je suis encore salariée - d'autre part beaucoup de protagonistes sont encore vivants et présents - je souhaiterais que mon témoignage reste anonyme. Je te fais confiance pour cela. »*

Je vais déposer cette lettre dans sa boîte aux lettres. Le lendemain, Jean me téléphone en me demandant s'il peut venir me voir. J'accepte. Lors de cette rencontre il me demande comment le Père Thomas en est arrivé à me faire ce genre de confidences. Je lui dis alors que je fais partie des femmes que le Père Thomas tenait sous son emprise, et que j'ai été longtemps et régulièrement abusée par lui sexuellement, qu'Anne aussi était du nombre, ainsi que très probablement un grand nombre de femmes, jeunes et moins jeunes, de la Ferme ou gravitant autour de la Ferme. Je lui redemande de garder ces informations pour lui, ce qu'il fait.

En effet, je suis soulagée de lui avoir parlé, mais je ne suis pas encore prête à parler publiquement. Je suis sûre qu'un certain nombre de victimes du Père Thomas sont encore persuadées d'avoir reçu par lui des grâces mystiques, et surtout j'ai la certitude que Jean Vanier déploierait toute son autorité pour étouffer ces révélations. Je ne me sens pas de taille à affronter Jean Vanier. De plus, si je veux avoir une retraite décente, je dois encore travailler jusqu'à 65 ans, c'est-à-dire, encore trois ans, jusqu'à fin juillet 2010. Or je crains, si je deviens la méchante dénonciatrice de ce que personne n'a voulu voir pendant plus de 40 ans, de perdre

mon travail, avec peu de chances d'en retrouver à l'âge qui est le mien. Pendant plusieurs années, Jean de La Selle va donc rester l'unique dépositaire de ce secret.

En mai 2013, ayant fait valoir mes droits à la retraite, Jean de La Selle me communique un numéro de la revue Golias, reprenant les informations de mon témoignage anonyme, qui porte en couverture le titre : « Sept ans après sa mort, révélations sur les mœurs cachées du Père M.D. Philippe, fondateur de la famille St Jean ». Il me demande ce que j'en pense. Je lui avoue alors que j'ai été moi-même abusée sexuellement, pendant des années, aussi par le Père Marie-Dominique, avant de l'être par le Père Thomas, et ce avant la fondation de la Congrégation St Jean.

Au printemps 2014, Jean de La Selle me téléphone. Il a recueilli des éléments nouveaux en ce qui concerne le Père Thomas : un couple de victimes de Thomas PHILIPPE, Joanna et Pierre, que j'ai connus tous les deux à Trosly, ont révélé à Jean ce qu'ils ont subi : Joanna a été abusée gravement par Thomas Philippe, avant et après son mariage. Ces abus, et le silence qui les entourait, ont gravement perturbé la vie de ce couple. Au moins depuis 2011, ils ont essayé de se faire entendre, auprès de Jean Vanier, sans succès (« Mes amis, il faut enfouir tout cela dans le silence... »). Ils habitent maintenant loin de Trosly. Récemment ils ont pris contact avec un évêque de leur région qui leur a conseillé d'envoyer leur témoignage à Mgr d'Ornellas, évêque chargé du suivi de l'Arche Internationale. Ils ont téléphoné également à Jean de La Selle, qui leur a conseillé de parler aussi à Patrick Fontaine, coordinateur de l'Arche Internationale.

Jean me demande si je ne pense pas que le moment est venu pour moi de parler. Oui, bien sûr ! dans ces circonstances, c'est pour moi une évidence. Je suis d'accord pour « parler », mais à qui ? Jean me conseille d'envoyer mon témoignage à Patrick Fontaine. Lui-même va le rencontrer et lui confier ce qu'il a appris.

En juin 2014, j'écris donc à Patrick Fontaine un bref message, où je lui dis être une des femmes abusées dont Jean de La Selle est venu lui parler et être disponible pour lui parler à nouveau et répondre à ses questions.

En octobre 2014, un rendez-vous téléphonique a lieu avec Patrick Fontaine. Il m'apprend alors que Mgr d'Ornellas et lui-même ont décidé, compte tenu des deux témoignages reçus (celui du couple Joanna et Pierre, et le mien), de diligenter une enquête canonique. En effet, le Père Thomas étant décédé, on ne peut plus le poursuivre devant les tribunaux civils. Un enquêteur a été désigné. Il s'agit d'un dominicain, que Patrick a déjà rencontré. Il me demande si j'accepte de lui parler. Je donne mon accord, par solidarité avec les autres victimes, et parce que je pense que la vérité sera libératrice pour la communauté de l'Arche. J'accepte aussi que le témoignage que j'ai envoyé à Patrick soit transmis préalablement à l'enquêteur.

Le 13 décembre 2014, je rencontre cet enquêteur dans son couvent dominicain à Paris. Cela ne m'inspire pas plus que cela d'aller raconter tout mon paquet d'abus à un curé – dominicain en plus – mais puisque la vérité doit passer par là, allons-y. Ce 13 décembre, notre entretien porte essentiellement sur mes témoignages écrits concernant les deux Pères Philippe. A la fin de notre entretien, l'enquêteur murmure : « C'est gravissime. » De toute évidence, cet homme me croit. En plus il manifeste à mon égard de l'humanité, de l'empathie. Je vais plutôt bien en sortant de cet entretien.

6) Le prix à payer pour un témoignage (2015-2020)

A ce moment-là, en 2015, je suis consciente des abus que j'ai subis, mais j'ai en quelque sorte « tourné la page ». J'ai tant bien que mal recommencé à vivre. Je ne sais pas encore que le fait de rouvrir cette « page » avec les réactions que cela va susciter dans mon environnement communautaire vont être pour moi très douloureuses.

Revisiter son passé, quand on a été pendant des années séduit et trompé, et abusé jusque dans son intimité, c'est très dur. C'est encore plus douloureux d'en parler, de s'exposer à l'incrédulité, à l'incompréhension, à l'hostilité de ceux dont on vient bouleverser le petit univers spirituel bien rangé.

En janvier 2015, au cours d'une réunion, les membres engagés de l'Arche dans l'Oise sont informés qu'une enquête est en cours sur les mœurs du P. Thomas, à la suite de plaintes pour abus sexuel venant de deux femmes. Je suis présente à cette réunion. Je m'attends à beaucoup d'incrédulité... mais pas au flot de violence verbale qui va se déverser.

Stephan Posner, alors coordinateur de l'Arche en France, expose les raisons de sa présence : des témoignages ont été déposés auprès des instances de l'Arche et de l'épiscopat concernant des faits de nature sexuelle qui auraient été commis par le Père Thomas PHILIPPE à l'égard de femmes « majeures et non handicapées », dans les années 80. Un micro circule ensuite dans la salle pour que ceux qui le souhaitent puissent poser des questions et exprimer leurs réactions.

- La plupart des participants restent silencieux, mais pour ceux qui s'expriment – ils sont une dizaine, ces accusations proviennent de femmes hystériques qui ont dû se concerter pour nuire non seulement au Père Thomas, mais aussi à l'Arche.
- Plusieurs intervenants s'étonnent que ces accusations interviennent si tard, après la mort du Père Thomas qui ne peut donc plus se défendre. Ils n'ont manifestement aucune idée de la très grande difficulté, pour des victimes d'abus, de « parler », ni de la difficulté supplémentaire, à l'Arche, de franchir le barrage du fondateur.

- D'autres reprennent une théorie du complot : complot contre les Pères Thomas et Marie-Dominique PHILIPPE, contre le Père G.A., notre ex ministre pastoral – voire contre Thierry de ROUCY (ex supérieur général des Serviteurs de Jésus et Marie, basés à Ourscamps, pas très loin de Trosly, récemment exclu de l'état ecclésiastique) – et contre Jean VANIER, et contre l'Arche, et contre l'Eglise...
- Et puis ce sont les Dominicains qui sont chargés de l'enquête. Ils ont déjà fait beaucoup de mal au P. Thomas par le passé. Alors, le fait qu'ils interviennent encore aujourd'hui, c'est un indice de plus d'un acharnement contre le P. Thomas. C'est un complot des Dominicains.
- Le frère de St Jean curé de la paroisse ajoute : « Et c'est aussi comme cela qu'ont commencé les calomnies contre le Père Marie-Dominique... »

Je reste pétrifiée sur ma chaise. Les jours suivants, la violence qui s'est déchaînée pour remettre en cause mes propos relatifs aux abus, même si mon identité n'a pas été révélée, pénètre en moi et commence à me détruire lentement. Pendant ce temps, l'enquêteur poursuit son enquête, dont j'attends le résultat avec confiance. Je sais qu'il y a d'autres victimes. J'espère que certaines au moins auront le courage de parler. Et j'espère qu'alors, l'attitude de la communauté de l'Arche changera.

En mars 2015, les conclusions de l'enquête arrivent. Afin de préserver l'anonymat des victimes, il n'est donné qu'un résumé des auditions :

« A la demande de l'Eglise et de l'Arche, le père M., dominicain, a procédé à l'audition de 14 témoins rapportant des faits dont ils avaient été directement victimes ou des faits de victimes qui leur en ont fait la confiance, faits commis par le père Thomas PHILIPPE, dominicain, décédé le 4 février 1993. »

Il ressort de ces témoignages concordants et sincères ceci : le père Thomas PHILIPPE a eu des agissements sexuels sur des femmes majeures, par lesquels il disait rechercher et communiquer une expérience mystique ; ils sont pourtant gravement contraires aux vœux religieux qu'il avait prononcés ainsi qu'à la discipline et à la morale enseignées par l'Église ; ils attestent une emprise psychologique et spirituelle sur ces femmes auxquelles il demandait le silence car, selon lui, cela correspondait à des « grâces particulières » que personne ne pouvait comprendre.

Quel que soit le bien que le père Thomas PHILIPPE a pu faire et dont beaucoup lui sont reconnaissants, ces agissements et leur justification montrent une conscience faussée qui a fait plusieurs victimes connues et sans doute inconnues, auxquelles il faut rendre justice. »

En 2015, dans les jours qui suivent la communication des résultats de cette enquête, au hasard des rencontres et sans l'avoir prémédité, je suis amenée à dire à quelques-uns et quelques-unes que je fais partie des victimes. Mes interlocuteurs me croient, semble-t-il, mais ne comprennent pas. Ils ne comprennent pas comment j'ai pu me laisser abuser, ni comment j'ai attendu si longtemps avant de parler et encore moins l'effet ressenti aujourd'hui à avoir rompu un silence vieux de 20 ans. Ils n'expriment pas beaucoup de compassion.

J'essaie de survivre comme je peux. Le fait pour moi de vivre si proche de la communauté où ont eu lieu les abus, et où personne ne semble se rendre compte de ce que vivent les victimes de Thomas Philippe, est très douloureux. Dans la chapelle de l'Arche, rien n'a changé, ou presque : l'autel sur lequel le Père Thomas célébrait est toujours là. La statue de Marie qui la représente enceinte est toujours là aussi, à côté de la croix. La tombe du Père Thomas est toujours dans le petit jardin derrière la chapelle, encore objet de vénération pour certains. Même La porte du logement du Père Thomas, par où il sortait pour aller chercher son « invitée » du soir, est toujours là aussi, à quelques mètres de la chapelle.

J'attends dans la douleur une parole, et surtout des gestes des autorités de l'Arche en direction des victimes, une forme de réparation des discours violents du 15 janvier, et surtout j'attends une parole de Jean Vanier. Or, la parole de Jean Vanier ne vient pas.

Le 13 mai 2015, trouvant ce silence insupportable, je vais l'interpeller à l'occasion d'un repas de retraités de l'Arche de Trosly, en présence des douze personnes présentes à ce repas. Je lui dis qu'à la lecture de sa lettre de Pâques, où il parle seulement du ciel bleu, des petits oiseaux et du prix Templeton qu'il vient de recevoir, je me suis sentie insultée en tant que femme abusée par Thomas Philippe. Je lui dis que j'espérais y trouver au moins une petite allusion à l'affaire Père Thomas, une petite parole de compassion à l'égard des victimes, mais rien, rien, rien... Je termine ainsi : « Je dois te dire que j'ai honte pour toi. Honte de ton manque de courage, de ton manque de compassion, et pour tout dire honte de ta lâcheté. » Jean Vanier n'a pas l'habitude qu'on s'adresse ainsi à lui... A mesure que je parle, je vois son visage se fermer, se verrouiller même. Quand j'ai fini, il se lève – on n'est qu'au début du repas – et il nous dit qu'il nous laisse continuer à parler entre nous. Il écrira, successivement, deux lettres laborieuses où il aura le plus grand mal à dire qu'il condamnait les agissements du P. Thomas.

Le 6 avril 2017, lors d'une messe dite de réparation envers les victimes qui a lieu dans la chapelle de l'Arche, Jean Vanier restera prostré sur sa chaise, dans un coin de la chapelle, incapable d'aller de lui-même saluer les trois évêques présents, incapable d'aller vers les femmes abusées présentes ni de leur dire le moindre mot.

7) L'émergence progressive de la vérité (2019-2020)

Pendant ces cinq années, je souffre beaucoup de l'attitude générale des anciens de la communauté de Trosly. Pour eux, je suis toujours la méchante sorcière qui a écorné l'image de leur communauté parfaite et de leur saint fondateur. Et je commence à écrire... J'écris, entre autres, mon témoignage dans la revue Goliath, en février 2019. A ma grande surprise, ce témoignage va avoir un effet inattendu de prise de conscience chez les responsables de la communauté St Jean.

Le 5 mars 2019, je participe au documentaire « Religieuses abusées » réalisé par Eric Quintin et Marie-Pierre Raimbault diffusé sur Arte. Au moment de sa diffusion, Jean Vanier est déjà très malade. Il meurt le 7 mai 2019. Les documents découverts chez lui, après sa mort, vont ouvrir un nouveau chemin de vérité. Ce documentaire, regardé par 2, 5 millions de téléspectateurs en Europe dont 1,5 millions en France, va avoir un énorme impact, bien au-delà de ce que j'espérais. Il va jouer un rôle dans la décision de Stephan Posner, le nouveau responsable de l'Arche internationale, de charger un organisme indépendant de l'Arche, composé d'enquêteurs professionnels, d'enquêter sur les liens entre Jean Vanier et le Père Thomas. De leur côté, les Dominicains de la province de France vont ouvrir leurs archives pour les frères de St Jean et l'Arche, ce qui va permettre de mieux comprendre les racines du mal dont ont souffert ces 2 communautés.

J'aurais voulu parler un peu des dimensions sectaires des communautés dans lesquelles j'ai vécu, le Carmel et l'Arche, de la condition des femmes dans la société et dans l'Eglise jusqu'aujourd'hui, qui explique aussi en grande partie les abus dont elles sont trop souvent victimes. Mais j'ai eu beaucoup de mal à faire entrer ce témoignage dans les 45 minutes prévues.

Pour compléter, si vous voulez en apprendre plus, je publierai en avril 2020, sous le titre « L'emprise », un livre paru aux éditions Golias un texte dans lequel je raconterai plus longuement mon parcours et notamment : ce qui m'a préparée à tomber sous l'emprise des Pères Philippe, les années d'abus, et comment j'en suis sortie, comment j'ai pu parler à l'aide d'une psychothérapie...etc.

8) Addendum

❖ Statut religieux

- Après mon départ improvisé le 19/08/74, la prieure du Carmel et l'Evêque de Nanterre m'ont fait bénéficier d'une simple autorisation de vivre en dehors de la communauté pour 6 mois, ce qui, m'ont-ils dit, relevait de la simple autorité de l'ordinaire du lieu. La prieure, tout en me culpabilisant un maximum, devait, je pense, être consciente qu'elle s'était rendue coupable envers moi de non-assistance à personne en danger (après mon départ, elle me reprochait d'avoir vécu une nuit d'angoisse, persuadée que j'étais allée me jeter dans la Seine...)
- Ensuite j'ai bénéficié de 3 indults successifs d'un an, datés du 25/02/75, du 17/02/76, du 22/02/77. La demande adressée à la congrégation pour la vie religieuse à Rome, autant que je me souvienne, était rédigée par moi selon une formule toute faite, contresignée par l'évêque, et l'autorisation me parvenait par la prieure du Carmel. Plus le temps passait, plus il était clair que personne (ni la prieure, ni l'évêque, ni moi) ne souhaitait mon retour au Carmel.

- Au bout de 3 ans, je devais, m'a-t-on dit (évêque et prieure) opter pour une renonciation définitive à la vie religieuse, ou un retour dans ma communauté – que personne ne souhaitait. Je ne sais pas si cette exigence était réelle, mais elle était saine. L'indult qui me libère définitivement de toutes les obligations de la vie religieuse est daté du 14/03/1978. A noter qu'il n'est pas contresigné par l'évêque – j'ignore pourquoi.

❖ Statut professionnel

- Octobre 1974 à fin septembre 1975 : salariée (femme de ménage)
- Octobre 1975 à fin février 1977 : j'étais « rattachée » au prieuré bénédictin d'Azé fondé par Mère Winfrida Philippe. Je travaillais pour la communauté, qui en échange me nourrissait et me logeait... fort mal, sans payer pour moi aucune cotisation. Je suis partie avec juste l'argent que j'avais en arrivant, amputés du prix de mes deux voyages à Strasbourg auprès de ma sœur, autorisés par Mère Winfrida et le P. Marie-Dominique Philippe, et d'un aller et retour au Carmel avant ma décision de rupture définitive.
- De mars 1977 à fin mars 1979, j'avais le statut d'artisan indépendant (je faisais du tissage). C'était un statut plutôt précaire.
- A partir du 1er avril 1979, je deviens salariée de l'Arche (d'abord à l'Atelier puis comme secrétaire), jusqu'à mon départ à la retraite le 1er août 2010. Ce n'était pas très lucratif, mais c'était sécurisant.